

**Décision n° 2023-33 portant composition du comité social d'administration du Haut
Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur**

Le président par intérim du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur,

Vu le code général de la fonction publique ;
Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat;
Vu le décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 relatif à l'organisation et au fonctionnement du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur, notamment le 13° de son article 3 ;
Vu la délibération du collège n° 2022-4-12 du 29 septembre 2022 créant le comité social d'administration du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ;
Vu la décision n° 2023-1 du 2 février 2023 portant composition du comité social d'administration du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur, modifiée par la décision n° 2023-10 du 20 mars 2023 ;
Vu la décision du 17 juillet 2023 portant fin des fonctions au Haut Conseil de Monsieur Aurélien LEYNET à compter du 22 août 2023 ;
Vu le courrier de renoncement de Madame Natacha AKPLOGAN en date du 26 septembre 2023 ;
Vu la proposition adressée par les représentants du personnel au syndicat SGEN-CFDT le 27 octobre 2023,

Décide :

Article 1^{er}

Madame Camille DURAN, membre suppléante du comité social d'administration au titre des représentants des personnels, est nommée membre titulaire en remplacement de Madame Natacha AKPLOGAN, membre titulaire démissionnaire.

Article 2

Madame Nathalie VOARINO, Monsieur Laurent LIGAVANT et Madame Ilhame GARCIA sont nommés représentants des personnels suppléants en remplacement respectivement de Madame Sophie GUILLET, de Monsieur Aurélien LEYNET et de Mme Camille DURAN.

Article 3

La présente décision sera publiée sur le site internet du Haut Conseil.

Fait, le 7 novembre 2023

Le président par intérim
signé
Stéphane LE BOULER